



## Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie  
le **lundi 18 mars 2024 à 20h30**

### ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance
- 2) Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 18 mars 2024 ;
- 3) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 29 janvier 2024 ;
- 4) FINANCES : approbation du Compte de Gestion 2023 ;
- 5) FINANCES : approbation du Compte Administratif 2023 ;
- 6) FINANCES : affectation du résultat 2023 sur le budget 2024 ;
- 7) FINANCES : vote des taux pour l'année 2024 ;
- 8) FINANCES : vote des subventions aux associations pour l'année 2024 ;
- 9) FINANCES : vote du BP 2024 ;
- 10) TECHNIQUE : signature d'une convention avec le Département du Rhône pour des missions d'assistance d'ingénierie publique ;
- 11) SECURITE : demande de subvention pour le projet de mise en place de la vidéoprotection ;
- 12) MEDIATHEQUE : renouvellement de la convention de partenariat pour le fonctionnement en réseau collaboratif des médiathèques des communes de Fleurieux-sur-l'Arbresle, Sain Bel, Saint-Pierre-la-Palud, Savigny et Sourcieux-les-Mines ;
- 13) MEDIATHEQUE : suppression de documents du fond de la médiathèque municipale « Chouettes Lectures » ;
- 14) MEDIATHEQUE : approbation du règlement de l'espace de travail partagé ;
- 15) MEDIATHEQUE : approbation des modalités d'inscriptions au festival « Les Livres Chouettes » organisé le 1<sup>er</sup> décembre 2024
- 16) Décisions et informations du Maire ;
- 17) Informations relatives aux activités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et des Syndicats ;
- 18) Comptes-rendus des commissions municipales.